



SOMMAIRE

Municipalité.....	1-4
Associations et manifestations.....	5-6
Divers.....	6

Municipalité

Recensement de la population en 2018

Le dernier recensement de la population a été réalisé en 2013.

En 2018, le recensement des habitants de notre commune aura lieu entre le **18 janvier et le 17 février 2018**. Des agents recenseurs seront amenés à se présenter dans chaque foyer. Il conviendra de leur réserver un accueil chaleureux.

Une évolution est à noter depuis le recensement de 2013 : Les agents recenseurs proposeront de répondre aux questionnaires par Internet. Les personnes qui ne disposent pas d'outil informatique se verront remettre des questionnaires papiers.

La commune va être amenée à recruter des personnes pour réaliser le recensement de la population. Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître auprès de la mairie de GURGY.

Nous vous donnerons plus d'informations sur le recensement 2018 dans le GURGY INFOS qui paraîtra en décembre 2017.

Acquisition du bar des 3 Cailloux

Les élus ont décidé d'acquérir le bar des 3 cailloux par délibération le 21 septembre. Les formalités administratives sont en cours. L'appel à projet du site est en cours de finalisation. Le projet est de voir renaître un bar avec un hébergement sous un format moderne, par exemple : café broc, café littéraire, café écoles, café théâtre... A vos idées....

Inscriptions sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter, il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales. Si vous n'avez pas encore fait la démarche, il convient de remplir le cerfa de demande d'inscription que vous trouverez sur le site www.service-public.fr.

Il conviendra de joindre une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

Il est également possible d'obtenir l'imprimé de demande d'inscription à la mairie.

Les inscriptions sur les listes électorales sont à déposer en mairie jusqu'au 31 décembre 2017.

En cas de changement de domicile sur la commune ou d'état civil, il est nécessaire de faire la démarche auprès de la mairie jusqu'au 31 décembre 2017.

Le Gurgy infos passe au numérique !

Pour participer à la maîtrise environnementale et communiquer plus réactivement, la commune met en place le Gurgy infos en format numérique.

Il sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune : www.gurgy.net (possibilité de s'inscrire à la newsletter à partir du mois de janvier 2018).

Déclarez vos ruches

Chaque année, les propriétaires de ruches doivent les déclarer entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017 auprès des services de l'agriculture. La déclaration peut se faire en ligne. Pour cela rendez-vous sur le site mes démarches : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Pour les personnes ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique auprès de la mairie ou en utilisant pour la campagne 2017 le cerfa papier 13995*04 à compléter, à signer et à envoyer au plus tard le 31 décembre 2017 à l'adresse suivante : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 PARIS CEDEX.

Le cerfa peut être obtenu auprès de la mairie.

Travaux de voirie

Suite aux inondations, 300 000€ de travaux ont été réalisés en voirie. Afin d'obtenir des subventions (161 788 €), la liste des rues endommagées par les inondations a été adressée pour validation en préfecture. De ce fait, le programme de voirie initialement prévu par la commune n'a pas pu être réalisé dans sa globalité. L'échéance est reportée en 2018 (sécurisation des trois Cailloux et de l'Île Chamond).

Certains travaux faisant suite aux inondations sont terminés, d'autres en cours. L'ensemble devra être bouclé avant la fin de l'année pour bénéficier des subventions attribuées par la Préfecture.

Rappel des voies concernées :

- Rue aux vaches
- Chemin de halage
- Parking mairie
- Chemin de la maison des champs
- Rue de la gare
- Trottoirs rue des myosotis
- Trottoirs rue des bleuets
- Trottoirs rue des pervenches
- Trottoirs rue des 3 cailloux
- Trottoirs grande rue

Elagage des arbres

Rue de la Gare et Route d'Héry, certains arbres étaient dangereux et ont provoqué un accident.

La commune a donc décidé de faire intervenir, en urgence, l'entreprise PAREAU afin de supprimer les arbres morts et d'élaguer les branches qui surplombaient le domaine public.

Le bois a été récupéré afin de réaliser des plaquettes destinées à l'alimentation des centrales de chauffage en biomasse.

Fuite d'eau devant la mairie



Une importante fuite d'eau (800 m³ d'eau au lieu de 200 m³ sur la même période 2016) a été réparée devant la mairie par les employés communaux. Le service technique a dû réaliser une tranchée sur 20 m afin de remplacer la canalisation d'adduction d'eau défectueuse.

3 agents ont œuvré pendant une semaine et demie pour effectuer les travaux. Merci aux employés pour leur travail.

Bilan des services périscolaires

Tous les services connaissent une hausse de la fréquentation par rapport à 2016, malgré la baisse d'inscription (au 1^{er} octobre).

L'accueil du matin est en hausse de 16% et celui du soir de 40%, cependant les inscriptions ont baissé de 21%.

Même constat pour le centre de loisirs : le nombre d'enfants inscrits sur la période des vacances et des mercredis est en baisse de 28% mais le taux de fréquentation est en hausse (plus de 40% en juillet et plus de 25% en août). Afin d'ajuster les dépenses en personnel d'animation, merci d'anticiper vos inscriptions au Centre de Loisirs.

« Programme Logements Durables » : des aides financières pour vos travaux

La commune rappelle aux habitants qu'ils peuvent bénéficier du dispositif « Programme Logements Durables ».

Des aides financières pour réaliser des travaux :

La Communauté de l'Auxerrois a mis en place une opération d'aide en faveur de l'amélioration de l'habitat. Ce dispositif permet aux propriétaires privés qui envisagent de réaliser des travaux de bénéficier, sous certaines conditions, d'un accompagnement gratuit et d'aides financières.

Plusieurs types de projets peuvent bénéficier d'une subvention parmi lesquels :

- les projets de rénovation énergétique (isolation des combles ou des murs, remplacement des menuiseries, remplacement d'une chaudière,...)
- les projets d'adaptation d'un logement pour favoriser le maintien à domicile des personnes en perte de mobilité (remplacement d'une baignoire par une douche, installation d'un monte-escalier...)

- ou encore la rénovation globale de logements dégradés

Des aides à l'accession à la propriété peuvent également être cumulées avec ces aides aux travaux. Ces subventions peuvent bénéficier aussi bien aux ménages propriétaires de leur résidence principale, de logements locatifs ou vacants. Certaines aides de la communauté de l'auxerrois ne dépendent pas de votre niveau de revenus.

Les travaux devront être réalisés par des entreprises et ne pas avoir été commencés avant le dépôt d'un dossier.

Information, conseil et accompagnement gratuit :

La société de conseil URBANiS a été missionnée par la Communauté de l'Auxerrois pour vous informer sur les aides et les conditions d'éligibilité. Urbanis vous accompagnera gratuitement pour :

- définir un programme de travaux personnalisé et adapté à votre habitation (diagnostic technique, estimation du coût des travaux, gain énergétique...),
- établir un plan de financement prévisionnel intégrant les diverses aides,
- constituer votre dossier de demande de subvention pour vos travaux.

Leurs conseils sont neutres et indépendants !

Nous vous invitons à vous renseigner auprès d'Urbanis : 03.86.41.19.89 ou auxerre@urbanis.fr

Des permanences sont tenues à la Communauté de l'Auxerrois, 6 bis Place Maréchal Leclerc à Auxerre, sans rendez-vous :

- les lundis et vendredis : 10h - 14h
- les mercredis : 13h30 - 17h30

Municipalité

Résidence de création et rencontres à l'Espace culturel

Cette année, la commune de Gurgy a souhaité entreprendre une démarche de résidence d'artiste en autonomie, avec le soutien de la DRAC et du Conseil Départemental.

Une résidence est un lieu qui accueille un artiste pour que celui-ci effectue un travail de recherche ou de création artistique.

La commune a sélectionné Mathilde Seguin, artiste plasticienne, titulaire d'un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) section objet verre à l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique (ESAD) de Strasbourg, pour son projet participatif original.

Dans son projet, l'artiste implique directement les gurgyçois et travaille sur le lien qu'il peut y avoir entre l'habitant et l'habitat.

Mathilde Seguin réalise des linogravures sous verre de personnes de dos, des « Pas portraits ».

Elle désire associer à ces « Pas Portraits » les habitats des personnes concernées, qui sont représentés par des volumes en plâtre.

Elle demande aussi aux participants de résumer en une phrase pourquoi ils ont choisi de vivre dans ce lieu.

Le volume, la gravure et le texte associés, forment une séquence, un début d'histoire.

Mathilde Seguin a effectué sa première partie de résidence en août (du 9 au 30) : 35 gravures ont été réalisées en 20 jours et une vingtaine sont en préparation.

Elle poursuivra sa résidence du 18 au 27 octobre, pour exposer la finalité de son travail lors d'une exposition à l'Espace culturel du 27 janvier au 25 février 2018.

Nous remercions les gurgyçois et les visiteurs pour leur participation à ce projet



Pas Portraits de Gurgy
Mathilde Seguin

Résidence de création et rencontres
du 9 au 30 Août 2017 & du 18 au 27 Octobre 2017
à l'espace Culturel de Gurgy

- Photographies des habitants de Gurgy (de dos) et de leur lieu de vie :
les 10, 17 et 24 Août et les 19 et 26 Octobre de 15 h à 19 h
et sur rendez-vous au 06 13 28 44 58.
- Les 10, 17 et 24 Août, de 15 h à 18 h : démonstration de gravure sur linoléum.
- Les 19 et 26 Octobre, de 15 h à 18 h : démonstration de moulage plâtre.

Entrée libre, tout public.

Associations et manifestations

Nouvelle association à Gurgy

Une nouvelle association gurgycoise a été créée au mois de Juin : Les Crins de l'Yonne.

Présidée par Mme Jessica ANDRE, elle a pour objet la création et l'organisation de projets d'équicie.

L'équicien est spécifiquement formé dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou atteintes de souffrance passagère durable, et s'appuie sur la présence d'équidés.

Activités proposées par l'association :

Les séances d'équicie permettent une approche relationnelle avec l'animal, basée sur la médiation entre l'humain et l'équidé. Elles s'adressent à tous les publics, cependant chaque projet est individualisé pour correspondre aux attentes et besoins de chacun.

Les visées peuvent être thérapeutiques, éducatives, et de loisirs.

Jessica ANDRE (Présidente)

06 83 11 11 73 - lescrinsdelyonne@gmail.com

Facebook : Les Crins de l'Yonne

Rénovation de la bibliothèque

Notre bibliothèque a été rénovée au cours du mois de juillet, un grand merci à l'ALEFPA pour la peinture, à la municipalité pour l'éclairage, aux bénévoles et lecteurs pour la manutention.

Nous rappelons à nos lecteurs qu'ils peuvent emprunter des livres pour une durée d'un mois (à prolonger si besoin) et des magazines pour une durée de 15 jours.

Quelques DVD sont aussi à votre disposition.

Apéritif concert gratuit

La bibliothèque départementale et municipale vous invitent le vendredi 24 novembre à 19h00 au foyer communal pour un concert jazzy, accent musique orientale, assuré par une chanteuse et un guitariste.

Amphithéâtre

La troupe Amphithéâtre organise des représentations théâtrales au mois d'octobre et novembre.

Résumé :

Le Dr Pierre Jouffroy est chargé de prononcer le discours de clôture du colloque sur la microchirurgie. Trois cents médecins attendent ses conclusions.

Mais sa femme, Hélène, n'a pas de monnaie pour son parking, ses collègues Hubert et Luc préparent le Noël des enfants de l'hôpital, la Directrice veut obtenir des subventions, l'infirmière chef est débordée.

Et voici que débarque Sophie, qui fut infirmière dans son service 26 ans auparavant, un grand jeune homme de 25 ans l'accompagne, à la recherche de son géniteur. Ajoutez-y un retraité très vif et une brigadière plus futée qu'il n'y paraît.

La journée sera rude pour le service !

La troupe "AMPHITHEATRE"
présente une pièce en 2 actes de RAY COONEY

AmphiThéâtre
A C L A G Gurgy

**IMPATRIER
ET PERE**

Rendez-vous
au Foyer Communal de GURGY:

Samedi 28 octobre à 20h30
dimanche 29 octobre à 15h30

Samedis 4, 11, 18 et 25 novembre à 20h30
Dimanches 5, 12, 19 et 26 novembre à 15h30
Vendredi 17 novembre à 20h30

Adultes: 7€ - Enfants 10 à 15 ans: 3€

Site : amphitheatre89.com

Associations et manifestations

Ecole de Pêche

C'est sous un très beau soleil que s'est déroulée cette journée découverte à l'étang communal de Gurgy ce jeudi matin 15 juin.

60 enfants représentant 2 classes, composées des petits, moyens et grands des écoles de Gurgy, de Mesdames Christine Crabbe et Chantal Mativet, accompagnés des parents, ont découvert notre étang avec les poissons qui le peuplent.

Cette matinée a été l'occasion d'apprendre à monter une ligne, à faire de l'amorce, à la mouiller, à amorcer, à accrocher un asticot et à sonder le fond. Les enfants ont également appris à décrocher les très nombreux poissons qu'ils ont pris en faisant attention aux poissons-chats qui avec leur épine, piquent. Tous les enfants, par groupe de trois, encadrés par les membres de l'amicale des pêcheurs, des institutrices et des parents d'élèves, ont eu le plaisir de prendre pendant 2h00 de très nombreux gardons, perches et poissons-chats. Bien sûr, quelques lignes ou hameçons n'ont pas résisté à nos jeunes apprentis, mais tous étaient très contents de cette initiation, qui a plu à tous et aucun des jeunes pêcheurs n'a été bredouille. Tous sont repartis avec un tableau de tous les poissons qui peuplent notre étang et des confiseries en récompense.

Le Président, MICHEL Antony.



Au fil des jours...

Exposition à l'Espace culturel

Du 18 au 27 Octobre 2017

Résidence de création et rencontres

Mathilde Seguin - « Pas Portraits de Gurgy »

Les 19 et 26 octobre de 15h à 18h :
démonstration de moulage plâtre.

Club de l'amitié

Le club de l'amitié organise son repas trimestriel le dimanche 22 octobre 2017 à 12h00, salle du foyer communal.

Divers

Remerciement

Suite au décès de son conjoint, Monsieur Gérard MOINE, Madame Gilberte MOINE remercie toutes les personnes qui l'ont soutenue soit financièrement soit en lui adressant un petit mot.

Erratum dans le Gurgy Quoi 2017/2018

Il faut lire que le restaurant de la rivière est **ouvert du jeudi au lundi** de 8h30 à 21h00 et non du jeudi au vendredi.

De septembre à juin : fermé les mardis et mercredis.

De juillet à août : fermé le mercredi.

DIRECTION DE LA PUBLICATION ET REDACTION : Aurélie BERGER, maire de Gurgy

REDACTION ET PREPARATION DES TEXTES : Ludivine ALLIOT, Christine LACOUR et Michel PANNETIER

CREDITS PHOTOS : Aurélie BERGER, Antony MICHEL, Ludivine ALLIOT

Ont participé à ce numéro : Jean-Luc LIVERNEAUX et les associations